

**Assemblée générale**

Distr. générale
20 janvier 2025
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 165 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental****Budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation
d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
A. Considérations générales	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui	5
C. Coopération avec des entités au niveau régional	9
D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	9
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	9
II. Ressources financières	21
A. Vue d'ensemble	21
B. Contributions non budgétisées	22
C. Gains d'efficience	22
D. Taux de vacance	22
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	23
F. Formation	24
G. Voyages officiels à des fins autres que la formation	25
H. Analyse des ressources proposées au titre des opérations aériennes	25
I. Activités relatives aux programmes	26



III.	Analyse des variations	27
IV.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	30
V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 78/307 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée.....	31
A.	Assemblée générale	31
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	32
Annexe		
	Organigrammes	34
	Carte	37

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 (exercice 2025/26), dont le montant s'élève à 71 808 400 dollars, compte non tenu de contributions volontaires en nature d'une valeur de 519 000 dollars.

Ce budget est en augmentation de 3 017 300 dollars (4,4 %) par rapport aux crédits de 68 791 100 dollars ouverts pour 2024/25.

Au cours de l'exercice 2025/26, la MINURSO continuera de s'acquitter du mandat que le Conseil de sécurité lui a confié dans sa résolution 2756 (2024), à savoir suivre l'évolution de la situation sur le territoire et dans la région, notamment sur le plan politique et du point de vue des conditions de sécurité, et en rendre compte. La Mission continuera d'enquêter sur les cas présumés de frappes aériennes et de tirs, en tirant parti de sa position de principale et, souvent, seule source impartiale d'informations dans le territoire.

Ce budget couvre le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 membres des contingents et officiers d'état-major, 12 membres de la police des Nations Unies, 88 fonctionnaires recrutés sur le plan international [dont 1 occupant un emploi de temporaire (autre que pour les réunions)], 2 administrateurs recrutés sur le plan national, 161 agents des services généraux recrutés sur le plan national, 17 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2023/24)	Montant alloué (2024/25)	Dépenses prévues (2025/26)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	7 782,6	7 425,1	8 901,1	1 476,0	19,9
Personnel civil	25 011,4	25 334,7	26 238,1	903,4	3,6
Dépenses opérationnelles	31 415,1	36 031,3	36 669,2	637,9	1,8
Montant brut	64 209,1	68 791,1	71 808,4	3 017,3	4,4
Recettes provenant des contributions du personnel	2 976,4	2 849,0	3 095,2	246,2	8,6
Montant net	61 232,7	65 942,1	68 713,2	2 771,1	4,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	384,5	519,0	519,0	—	—
Total	64 593,6	69 310,1	72 327,4	3 017,3	4,4

Ressources humaines^a

	Observa- teurs militaires	Contingents	Police des Nations Unies	Unités de police constituées	Personnel recruté sur le plan interna- tional	Personnel recruté sur le plan national	Agents des services généraux	Emplois de temporaire ^b	Volontaires des Nations Unies ^c	Personnel fourni par des gouver- nements	Total
Direction exécutive et administration											
Effectif approuvé (2024/25)	—	—	—	—	14	—	9	1	—	—	24
Effectif proposé (2025/26)	—	—	—	—	14	—	9	1	—	—	24
Composantes											
Composante civile opérationnelle											
Effectif approuvé (2024/25)	—	—	12	—	4	—	—	—	—	10	26
Effectif proposé (2025/26)	—	—	12	—	4	—	—	—	—	10	26
Composante militaire											
Effectif approuvé (2024/25)	218	27	—	—	2	—	—	—	—	—	247
Effectif proposé (2025/26)	218	27	—	—	2	—	—	—	—	—	247
Composante Appui											
Effectif approuvé (2024/25)	—	—	—	—	67	2	152	—	17	—	238
Effectif proposé (2025/26)	—	—	—	—	67	2	152	—	17	—	238
Total											
Effectif approuvé (2024/25)	218	27	12	—	87	2	161	1	17	10	535
Effectif proposé (2025/26)	218	27	12	—	87	2	161	1	17	10	535
Variation nette	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^c Volontaires recrutés sur le plan international et sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Considérations générales

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) dans sa résolution [690 \(1991\)](#) et a autorisé la dernière prorogation en date, jusqu'au 31 octobre 2025, dans sa résolution [2756 \(2024\)](#).
2. La Mission a pour mandat d'aider à trouver une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, fondée sur le compromis, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont organisés par composantes (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui), qui découlent du mandat de la Mission.
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de la MINURSO ont été déterminés composante par composante, si ce n'est que pour la direction exécutive et l'administration, ils l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget de 2024/25, y compris lorsqu'elle résulte de reclassements, est analysée pour chaque composante.
5. La Mission, dont le quartier général se situe à Laayoune, est dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui a rang de sous-secrétaire général. Les opérations militaires sont dirigées par le commandant de la force, qui occupe un poste de classe D-2. La MINURSO continuera d'opérer à Laayoune et dans 10 autres sites : 1 site à Tindouf (Algérie) et 9 bases d'opérations au Sahara occidental.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui

6. Les opérations menées par la Mission à l'appui de son mandat dépendent de plusieurs facteurs, à savoir : les parties continuent de donner leur accord au déploiement de la Mission, les hostilités cessent et le personnel des Nations Unies est libre de circuler au Sahara occidental.
7. Les principaux objectifs stratégiques de la Mission sont les suivants : continuer ses activités de surveillance, d'observation et de communication de l'information concernant les principaux faits nouveaux survenus sur le territoire et maintenir une présence durable à l'est du mur de sable, malgré les difficultés persistantes auxquelles se heurtent ses opérations de logistique et de réapprovisionnement. En préconisant la cessation des hostilités et en menant des échanges avec les parties, la Mission continuera de promouvoir son rôle en matière de prévention des conflits afin d'apaiser les tensions et de créer un environnement propice à la progression du processus politique.
8. La Mission s'acquitte de son mandat au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies, qui sont déployés sur une zone couvrant 266 000 kilomètres carrés. Ces patrouilles, notamment les patrouilles terrestres et les vols de reconnaissance par hélicoptère, ne peuvent être menées sans restriction que si la Mission est libre de circuler à l'est et à l'ouest du

mur de sable. La MINURSO continuera de revoir sa stratégie globale en matière de patrouilles aériennes et terrestres, de même que la couverture des zones à risque, et ajustera les itinéraires et les horaires des patrouilles en fonction des conditions de sécurité sur le terrain. Elle continuera également d'enquêter sur les cas présumés d'actes liés aux hostilités, en tirant parti de sa position de principale et, souvent, seule source impartiale d'informations dans le territoire.

9. Depuis novembre 2020, la Mission a du mal à réapprovisionner ses bases d'opérations situées à l'est du mur de sable. En effet, la circulation et le déploiement de convois terrestres de logistique et de réapprovisionnement dans cette partie du territoire restent limités et soumis aux autorisations provisoires et exceptionnelles du Frente Popular para la Liberación de Saguía el-Hamra y de Río de Oro (Front POLISARIO). Chaque activité opérationnelle, logistique et de réapprovisionnement menée à l'est du mur de sable doit être coordonnée et faire l'objet d'un accord avec les deux parties en raison des hostilités de faible intensité. Depuis la fin de l'année 2023, la Mission a pu déployer, en moyenne, un convoi terrestre par mois, ce qui a permis d'atténuer les conséquences de ces restrictions. Cependant, tant que la MINURSO continuera de chercher une solution durable concernant les convois terrestres et la liberté générale de circulation avec laquelle le Front POLISARIO soit d'accord, sa capacité à acheminer des fournitures et du matériel de génie dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable restera limitée.

10. Le programme de lutte contre les mines reste un élément essentiel du mandat de la Mission. Du fait de la reprise des hostilités, les risques liés aux explosifs auront probablement augmenté sur l'ensemble du territoire, y compris dans des zones auparavant considérées comme sûres. La Mission continuera de collaborer avec les parties pour obtenir des informations détaillées sur les lieux où des hostilités se sont déroulées et le type de munitions utilisées afin de repérer les zones dangereuses, contribuant ainsi à créer un environnement plus sûr pour les soldats de la paix et les populations locales.

11. La composante militaire de la Mission continuera de surveiller l'évolution de la situation et de dialoguer avec les parties pour promouvoir la cessation des hostilités, le rétablissement d'un cessez-le-feu et l'apaisement des tensions. Durant l'exercice 2025/26, la priorité sera donnée à la poursuite des patrouilles aériennes et terrestres, dans la mesure du possible, à l'analyse des données obtenues au moyen d'activités de surveillance au sol, de vols de reconnaissance aérienne et d'images satellite, ainsi qu'au dialogue avec les parties.

12. La Mission continuera de s'appuyer davantage sur les données, notamment sur celles issues du Système complet de planification et d'évaluation de la performance et du Système géospatial d'appréciation de la situation, pour apprécier et analyser la situation, formuler des politiques et prendre des décisions.

13. La MINURSO continuera de lutter contre la désinformation et la mésinformation concernant les hostilités en cours et son rôle dans la promotion de la stabilité dans la région, tout en mobilisant un soutien en faveur des observateurs militaires de la Mission.

Activités d'appui de la Mission

14. Au cours de l'exercice 2025/26, la composante Appui continuera de contribuer efficacement à l'exécution du mandat de la MINURSO sur les plans administratif et logistique en exécutant des produits clés, en améliorant les services et en réalisant des gains d'efficacité dans tous les sites de la Mission.

15. La Mission mène ses activités dans un environnement géographique excessivement difficile où les conditions climatiques sont extrêmes et imprévisibles.

Ces facteurs environnementaux (chaleur estivale extrême, nuits froides dans le désert en hiver et fréquentes tempêtes de sable) compliquent considérablement l'exécution des opérations. La difficulté du terrain et les variations climatiques pèsent lourdement sur la santé physique du personnel et sur les équipements critiques, dont la réparation fréquente exige une gestion rigoureuse des stocks de pièces détachées. Les longues distances qui séparent le quartier général de la Mission à Laayoune, le bureau de liaison de Tindouf et les neuf bases d'opérations, elles-mêmes dispersées, compliquent la conduite des activités et ont des répercussions directes sur les opérations aériennes et terrestres. Pour faire face à ces difficultés, la Mission a élaboré des stratégies opérationnelles globales visant à optimiser l'allocation des ressources, à augmenter les stocks de produits de base et à assurer la continuité des activités des bases d'opérations sur une durée de deux à trois mois. La MINURSO veille à l'efficacité et à la sécurité de ses opérations en adoptant une planification en amont s'appuyant sur les évaluations de sécurité.

16. Au cours de l'exercice 2022/23, la Mission a établi un contrat de services d'appui technique pour l'entretien et la réparation des infrastructures des bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, dont l'accès était limité par des restrictions de déplacement. Ce contrat n'a été exécuté que partiellement, en fonction des fonds disponibles pendant l'exercice. Afin de répondre pleinement à l'évolution des besoins opérationnels et d'améliorer la fonctionnalité, la sécurité et l'efficacité de ses bases d'opérations, la Mission exécutera le reste du contrat de manière à inclure des services essentiels, tels que la sécurité incendie des avions, l'entretien des équipements de sécurité, les transports locaux et l'amélioration des conditions de vie dans les cinq bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

17. La Mission continuera de mettre en œuvre plusieurs projets environnementaux, tels que le remplacement des éclairages de sécurité et des climatiseurs conventionnels et la transition vers des bases d'opérations plus vertes. Elle poursuivra l'installation d'un système solaire hybride diesel-photovoltaïque de 100 kilowatts sur la base d'opérations d'Agüenit. Ce système permettra de réduire les émissions de dioxyde de carbone en faisant baisser la consommation d'électricité et de carburant, de limiter les déplacements destinés à l'entretien des groupes électrogènes et d'augmenter la durée de vie de ces derniers. La Mission commencera également à remplacer une partie des équipements de soutien à l'infrastructure, tels que ceux destinés au traitement des eaux usées, ainsi que les stations de traitement des eaux vétustes.

18. Pour atténuer son impact sur l'environnement, la Mission a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques visant à réduire la consommation de carburant et à favoriser la durabilité environnementale. Elle continuera de mener ces initiatives, notamment en optimisant les itinéraires des navettes transportant le personnel et en limitant strictement les déplacements des véhicules à 20 kilomètres par jour. En outre, les déplacements nocturnes sont désormais exclusivement limités aux véhicules utilitaires autorisés.

19. La Mission propose de remplacer 10 véhicules (des minibus, des fourgonnettes, des camionnettes à plateau, un camion-citerne avitailleur et des camions à système de transport palettisé) dans le cadre de la deuxième année du plan quinquennal de remplacement progressif du matériel. Elle prévoit également d'acquérir des camions-citernes à eau et des camions à système de transport palettisé pour remédier aux pénuries d'eau à l'est du mur de sable dues à la baisse de rendement des puits situés à proximité de certaines bases d'opérations.

20. La Mission prévoit d'étendre le système GPS de suivi en temps réel des équipements utilisés pour les convois et les patrouilles, qui avait été initialement testé en 2023/24 sur 15 véhicules, à 25 véhicules en 2024/25, puis à 15 véhicules supplémentaires en 2025/26. Ce système comprendra l'abonnement à un satellite aux

fins du suivi en direct des mouvements, ce qui permettra d'améliorer considérablement la perception de la situation et la sécurité des soldats de la paix.

21. Grâce à un modèle de licence innovant qui intègre forte disponibilité, sécurité et optimisation des performances, la Mission s'adaptera à la complexité des environnements numériques modernes et améliorera la gestion de l'infrastructure du réseau et l'efficacité opérationnelle. Les systèmes informatiques de la Mission seront protégés en permanence contre les éventuelles menaces et vulnérabilités au moyen d'évaluations régulières et automatisées de l'infrastructure, conformément aux normes de sécurité informatique.

22. La Mission continuera de fournir des services liés aux systèmes d'information géographique (SIG) afin d'améliorer ses capacités de perception de la situation en cartographiant et en analysant les données relatives aux menaces et en faisant appel aux techniques d'imagerie géospatiale et à l'analyse géospatiale du terrain et de la cartographie pour tout ce qui concerne les itinéraires de patrouilles, les conflits et les frontières.

23. En 2024/25, la Mission a commencé à mettre en service, en coordination avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), une plateforme lui permettant d'analyser en temps réel les enregistrements issus des systèmes de vidéosurveillance et de s'appuyer sur cette analyse visuelle statistique pour le signalement des problèmes de sécurité, la prise de décision en matière de sécurité et l'évaluation de la situation. La mise en service de la plateforme sera achevée au quartier général de la Mission et étendue aux bases d'opérations en 2025/26.

24. La Mission poursuivra, dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, la mise en service du système de contrôle de l'accès aux centres de données, lequel facilite l'enregistrement automatisé des membres du personnel autorisés à pénétrer dans le centre informatique et permet ainsi d'en restreindre l'accès et d'en renforcer la sécurité physique.

25. Le montant estimatif des ressources nécessaires à la Mission pour l'exercice 2025/26 fait apparaître une augmentation nette, qui s'explique principalement par une hausse des dépenses prévues au titre : a) des militaires et du personnel de police, en raison de l'augmentation des indemnités de subsistance et de l'application de taux de vacance de postes moins élevés ; b) du personnel civil, en raison de l'application du barème révisé des traitements pour le personnel recruté sur le plan international ; c) des dépenses opérationnelles, pour les raisons suivantes : i) le remplacement de véhicules et d'équipements, dont 10 véhicules, 2 camions-citernes à eau et 1 système de localisation des véhicules ; ii) la révision de contrats relatifs à des services d'appui technique ; iii) le remplacement de certaines technologies de communication et l'augmentation des frais liés au répéteur de satellite ; iv) des coûts plus élevés pour les services de lutte antimines ; v) l'acquisition d'un système solaire hybride diesel-photovoltaïque. L'augmentation est partiellement compensée par la réforme ou la cession d'un hélicoptère utilitaire léger, la flotte aérienne devant être reconfigurée du fait d'une réduction des patrouilles aériennes.

C. Coopération avec des entités au niveau régional

26. La Mission reçoit un appui dans les domaines des ressources humaines et des services financiers, en application de l'accord de prestation de services signé avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda). De plus, elle bénéficie du concours de la Base de soutien logistique des Nations Unies dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement, de la prestation de services et des technologies, en fonction des besoins. Elle continuera de se tourner vers les missions présentes dans la région, selon

qu'il convient, et vers le Siège de l'ONU et la Base de soutien logistique des Nations Unies pour la formation interne et l'appui logistique.

D. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

27. La Mission se tient prête à fournir, moyennant remboursement, un soutien logistique dans le cadre du programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui consiste à organiser des visites familiales entre la zone située à l'ouest du mur de sable et les camps de réfugiés de Tindouf (Algérie). Elle se tient également prête à apporter de nouveau un appui logistique au bureau de l'Union africaine à Laayoune, si celui-ci reprend ses activités.

28. Par ailleurs, le Représentant spécial du Secrétaire général est l'agent habilité responsable de la sécurité au Sahara occidental et dans la région de Tindouf, y compris dans les camps de réfugiés. En sa qualité d'entité chef de file concernant les questions liées à la sécurité, le Bureau de liaison de la Mission à Tindouf continuera de fournir des services de sécurité à toutes les parties prenantes, à savoir les entités des Nations Unies telles que le HCR, le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge, le service de la Commission européenne aux opérations d'aide humanitaire, l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement et les organisations non gouvernementales internationales qui opèrent dans les camps de réfugiés situés près de Tindouf, et à travailler en étroite collaboration avec elles.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Direction exécutive et administration

29. Le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs assureront la direction exécutive et l'administration de la Mission.

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national			VNU			
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général													
Postes approuvés (2024/25)	1	1	4	2	–	8	–	2	2	–	–	–	10
Postes proposés (2025/26)	1	1	4	2	–	8	–	2	2	–	–	–	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) des services mobiles ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national			VNU			
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
Emplois de temporaire approuvés ^a (2024/25)	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
Emplois de temporaire proposés ^a (2024/25)	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général)													
Effectif approuvé (2024/25)	1	1	5	2	–	9	–	2	2	–	–	–	11
Effectif proposé (2025/26)	1	1	5	2	–	9	–	2	2	–	–	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de liaison de Tindouf													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	–	1	3	5	–	6	6	–	–	–	11
Postes proposés (2025/26)	–	1	–	1	3	5	–	6	6	–	–	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe déontologie et discipline													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	1	–	–	1	–	1	1	–	–	–	2
Postes proposés (2025/26)	–	–	1	–	–	1	–	1	1	–	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (personnel civil)													
Postes approuvés (2024/25)	1	2	5	3	3	14	–	9	9	–	–	–	23
Postes proposés (2025/26)	1	2	5	3	3	14	–	9	9	–	–	–	23
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire approuvés ^a (2024/25)	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
Emplois de temporaire proposés ^a (2024/25)	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total													
Effectif approuvé (2024/25)	1	2	6	3	3	15	–	9	9	–	–	–	24
Effectif proposé (2025/26)	1	2	6	3	3	15	–	9	9	–	–	–	24
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant estimatif (personnel civil)													
(En milliers de dollars des États-Unis)													
Montant approuvé (2024/25)													3 823,3
Montant proposé (2025/26)													4 023,8

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), au titre des dépenses de personnel civil.

30. Le tableau 2 récapitule les changements qu'il est proposé d'apporter aux effectifs de la direction exécutive et de l'administration de la Mission.

Tableau 2

Ressources humaines : direction exécutive et administration

	<i>Nombre/variation</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général				
Emploi	1	P-4	Spécialiste de la gestion de programme	Reconduction
Sous-total (variation)	–			

31. Un emploi de spécialiste de la gestion de programme (P-4), financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), a été créé le 1^{er} juillet 2022 aux fins de l'administration du programme de lutte antimines de la MINURSO. Comme le programme se poursuivra en 2025/26, il est proposé de reconduire cet emploi, dont le (la) titulaire s'acquitte des fonctions suivantes : mettre au point la stratégie relative au programme de lutte antimines de la Mission ; diriger la planification stratégique et opérationnelle, la conception du programme et l'exécution des mesures à prendre face aux menaces ; appuyer les initiatives de sensibilisation ; superviser l'exécution du travail des partenaires d'exécution.

Composante 1 : composante civile opérationnelle

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Créer un environnement porteur en vue de progresser vers une solution politique concernant le statut définitif du Sahara occidental	1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général présente au Conseil de sécurité des exposés sur ses activités et sur l'évolution de la situation dans la zone de la Mission (2023/24 : 2 ; 2024/25 : 2 ; 2025/26 : 2)

Produits

- Établissement de rapports politiques et formulation d'avis destinés à l'Envoyé personnel du Secrétaire général et appui logistique lors de ses visites dans la région
- Publication de 1 rapport du Secrétaire général à l'intention du Conseil de sécurité
- Présentation de 2 exposés du Représentant spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur le Sahara occidental
- Organisation de 4 réunions avec les parties visant à promouvoir la cessation des hostilités et à donner suite à toute allégation ou violation et à l'évolution de la situation opérationnelle et des conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la MINURSO
- Tenue de 3 réunions avec le Groupe des Amis et les États Membres à Rabat visant à rallier leur appui à la cessation des hostilités et à examiner l'évolution des opérations, la situation sur le terrain et les conditions de sécurité dans le territoire
- Production de 12 rapports analytiques mensuels sur l'évolution de la situation dans la zone de la Mission
- Publication en ligne de 4 bulletins d'information internes trimestriels mettant l'accent sur les nouvelles politiques de l'ONU et de la Mission, sur les projets de la Mission et sur les initiatives stratégiques transversales de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité ainsi que la parité des genres

- Publication en anglais, en arabe et en français de récits photographiques mettant en scène divers acteurs, selon qu'il convient, dont 100 messages sur Instagram, 52 articles sur le site Web de la MINURSO et 10 albums sur Flickr, l'objectif étant de mieux faire connaître la Mission
- Publication de 260 revues de presse et bulletins d'information mensuels (panoramas) sur des questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental et de rapports ponctuels ou spéciaux, selon qu'il convient
- Exposés sur la situation politique, visites sur le terrain et escorte des délégations d'États Membres et des représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf qui en font la demande

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.2 Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée portera sur les progrès qui auront été faits en ce qui concerne le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés

1.2.1 Reprise des visites familiales pour les réfugiés (allers simples) (2023/24 : programme toujours suspendu ; 2024/25 : programme susceptible de rester suspendu ; 2025/26 : programme susceptible de rester suspendu)

Produits

- Observation et facilitation de 20 visites familiales, au cours desquelles 2 100 personnes seront accompagnées par des membres de la police des Nations Unies affectés à la Mission, entre Tindouf et le territoire, dans le cadre du programme de visites familiales du HCR, et facilitation de l'évacuation sanitaire des patients et de l'organisation des visites à leur chevet à l'hôpital
- Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, de Dakhla et de Tindouf et à bord de vols du HCR, à l'appui de 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire
- Réunions et séances d'information tous les deux mois avec le HCR visant à examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.3 Réduction de la menace liée aux mines terrestres et aux engins explosifs en vue de l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité du territoire

1.3.1 Pourcentage de patrouilles faites par des observateurs militaires de la MINURSO durant lesquelles aucun problème n'est survenu en lien avec des engins explosifs (2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 100 % ; 2025/26 : 100 %)

1.3.2 Superficie des nouvelles zones dans lesquelles on a retiré les mines et les restes explosifs de guerre dont la présence avait été constatée en surface et en profondeur, de façon à faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et à permettre au personnel de l'ONU de se déplacer en sécurité (2023/24 : 3,5 millions de m² en surface et en profondeur ; 2024/25 : 5 millions de m² en surface et en profondeur ; 2025/26 : 5 millions de m² en surface et en profondeur)

Produits

- Remise à disposition, à l'issue d'enquêtes techniques et non techniques, d'activités de dépollution du champ de bataille et d'opérations de déminage manuel, de 5 millions de m² de champs de mines, de zones où des bombes à sous-munitions ont été larguées et de zones dont la dangerosité est soupçonnée ou confirmée
- Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de problème ou d'accident lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national			VNU			
	SGA-SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
III. Personnel civil													
Total partiel (personnel civil)													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	2	1	1	4	–	–	–	–	–	–	4
Postes proposés (2025/26)	–	–	2	1	1	4	–	–	–	–	–	–	4
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (I à III)													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	26
Postes proposés (2025/26)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	26
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant estimatif (personnel civil)													
(En milliers de dollars des États-Unis)													
Montant approuvé (2024/25)													868,3
Montant proposé (2025/26)													920,8

Composante 2 : composante militaire

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
2.1 Cessation des hostilités	2.1.1 Accord sur une cessation des hostilités, qui est respecté par les parties 2.1.2 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2023/24 : 0 ; 2024/25 : 0 ; 2025/26 : 0)
<i>Produits</i> • Surveillance fiable, au sol et dans les airs, de l'ensemble du territoire et, en particulier, des zones prioritaires • 39 420 jours-personnes de patrouilles terrestres motorisées, à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille et de 27 patrouilles par jour pendant 365 jours • 208 visites de liaison par des observateurs militaires au quartier général des forces armées des deux parties • 510 heures de patrouille aérienne depuis 9 bases d'opérations visant à inspecter les unités et sous-unités des postes de commandement de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO (21,3 heures de vol en moyenne par hélicoptère et par mois, à raison de 2 hélicoptères pendant 12 mois)	
<i>Facteurs externes</i> Les parties sont disposées à faciliter et à maintenir la liberté de circulation des observateurs militaires. L'évolution de la situation politique ou des conditions de sécurité risque de limiter les capacités d'observation, de suivi et d'enquête et de ralentir la cadence globale des opérations de la Mission.	

3.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2023/24 : 25,9 % ; 2024/25 : ≥ 25 % ; 2025/26 : ≥ 28 %)

3.1.4 Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement sur une liste de réserve pour les postes soumis à recrutement international (2023/24 : 59 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2024/25 : ≤ 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2025/26 : ≤ 86 jours civils à partir de la publication des avis de vacance)

3.1.5 Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, pour tous les postes soumis à recrutement international (2023/24 : 392 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2024/25 : ≤ 156 jours civils à partir de la publication des avis de vacance ; 2025/26 : ≤ 126 jours civils à partir de la publication des avis de vacance)

3.1.6 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2023/24 : 77 % ; 2024/25 : 70 % ; 2025/26 : 80 %)

3.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2023/24 : 98 % ; 2024/25 : ≥ 85 % ; 2025/26 : ≥ 85 %)

3.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 100 % ; 2025/26 : 100 %)

3.1.9 Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2023/24 : 1 700 ; 2024/25 : $\geq 1 800$; 2025/26 : $\geq 1 800$)

3.1.10 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2023/24 : 100 % ; 2024/25 : 100 % ; 2025/26 : 100 %)

3.1.11 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2023/24 : 98,5 % ; 2024/25 : ≥ 98 % ; 2025/26 : ≥ 98 %)

Produits

Amélioration des services

- Exécution du plan d'action environnemental de la mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Audit, contrôle des risques et conformité

- Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne et des plans de traitement des risques devant être mis en œuvre avant la fin de l'année (31 décembre), ainsi que des recommandations non encore appliquées formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 4 appareils (2 avions et 2 hélicoptères)
- Fourniture de 2 642 heures de vol pour tous les services (transport de passagers, fret, opérations de patrouille et d'observation, missions de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)
- Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 4 appareils, ainsi que pour 7 aérodromes et 8 aires de poser d'hélicoptère

Budget, finances et communication de l'information

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 71,8 millions de dollars

Services relatifs au personnel civil

- Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal approuvé de 268 membres du personnel civil, notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement du personnel, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

- Services d'entretien et de réparation portant sur 15 installations de la Mission réparties dans 11 sites
- Exécution de 12 projets de construction, de rénovation et d'aménagement dans 11 sites
- Exploitation et entretien de 68 groupes électrogènes et de 8 panneaux ou centrales solaires appartenant à l'ONU

Gestion du carburant

- Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 2,8 millions de litres de carburant (2,0 millions de litres de carburant Jet A-1 pour les opérations aériennes, 0,4 million de litres de diesel pour les transports terrestres et 0,4 million de litres de diesel pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis dans 14 sites

Services technologiques

- Fourniture de 1 065 radios et de l'appui y afférent
- Fourniture de 595 ordinateurs (100 ordinateurs de bureau et 410 ordinateurs portables pour les utilisateurs finaux et 85 appareils destinés à être utilisés sur le terrain et collectivement) et de 83 imprimantes (74 imprimantes pour les utilisateurs finaux et 9 imprimantes collectives), pour un effectif moyen de 480 utilisateurs civils et en tenue
- Services d'appui et de maintenance pour 13 réseaux locaux et 13 réseaux étendus dans 13 sites
- Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 2 800 cartes

Services médicaux

- Apport d'un appui à 1 unité médicale de niveau I appartenant aux contingents, à 3 équipes médicales de l'avant et à 6 postes de soins d'urgence et de premier secours dotés de personnel médical, infirmier et

paramédical, dans 10 sites, pour l'ensemble du personnel de la Mission, le personnel d'autres entités des Nations Unies et la population civile locale

- Gestion des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 2 unités médicales de niveau III situées à Laayoune, dans la zone de la Mission, auxquels s'ajoutent les 6 hôpitaux de niveau IV situés dans 4 sites approuvés à l'extérieur de la zone de la Mission [à Rabat, à Marrakech et à Guelmim (Maroc) et 3 à Las Palmas (Espagne)]
- Mise en œuvre d'un programme de formation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, comprenant notamment des activités de formation animées par des collègues
- Exploitation et gestion de 1 unité médicale de niveau I+ et de 1 centre de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH/sida

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

- Aide à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 8,3 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués
- Réception, gestion et distribution de 851 tonnes de marchandises au maximum dans la zone de la Mission
- Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 54,2 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers
- Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 1 contingent médical
- Appui au traitement des demandes d'indemnités et de prestations pour un effectif moyen de 229 militaires et policiers

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

- Exploitation et entretien de 354 véhicules appartenant à l'ONU (154 véhicules légers, 67 véhicules à usage spécial, 12 ambulances et 121 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages) et de 6 ateliers d'entretien et de réparation du matériel appartenant à l'ONU, et prestation de services de transport et de navette
- Réparation et entretien de 9 véhicules du Service de la lutte antimines (5 véhicules blindés de transport de troupes et 4 véhicules légers de transport de passagers)

Facteurs externes

Les parties au conflit continuent de permettre au personnel de la Mission de circuler librement. Les fournisseurs livrent les biens et services prévus aux contrats.

Tableau 5
Ressources humaines : composante 3 (appui)

	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national			VNU			
	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	SM	Total partiel	AN	GN	Total partiel	Volontaires recrutés sur le plan international	Volontaires recrutés sur le plan national	Total partiel	Total
<i>Personnel civil</i>													
Section de la sécurité													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	1	1	7	9	–	39	39	–	–	–	48
Postes proposés (2025/26)	–	–	1	1	7	9	–	39	39	–	–	–	48
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Division de l'appui à la mission													
Bureau de la Chef de l'appui à la mission													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	1	2	3	7	1	3	4	1	–	1	12
Postes proposés (2025/26)	–	1	1	2	3	7	1	3	4	1	–	1	12
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau de la Chef de la gestion des opérations et des ressources													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	4	5	12	21	–	23	23	4	–	4	48
Postes proposés (2025/26)	–	–	4	5	12	21	–	23	23	4	–	4	48
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du Chef de la gestion de la prestation de services													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	3	1	18	22	–	53	53	11	–	11	86
Postes proposés (2025/26)	–	–	3	1	18	22	–	53	53	11	–	11	86
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement													
Postes approuvés (2024/25)	–	–	2	1	5	8	1	34	35	1	–	1	44
Postes proposés (2025/26)	–	–	2	1	5	8	1	34	35	1	–	1	44
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (Division de l'appui à la mission)													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	10	9	38	58	2	113	115	17	–	17	190
Postes proposés (2025/26)	–	1	10	9	38	58	2	113	115	17	–	17	190
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel personnel civil)													
Postes approuvés (2024/25)	–	1	11	10	45	67	2	152	154	17	–	17	238
Postes proposés (2025/26)	–	1	11	10	45	67	2	152	154	17	–	17	238
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montant estimatif (personnel civil)													
(En milliers de dollars des États-Unis)													
Montant approuvé (2024/25)													20 098,9
Montant proposé (2025/26)													20 716,7

Activités d'évaluation

32. En novembre 2023, le Département des opérations de paix a réalisé, en collaboration avec le Département de l'appui opérationnel et le Département de la sûreté et de la sécurité, une étude des capacités militaires et policières de la MINURSO. Cette étude, qui comprenait un examen documentaire et une visite sur le terrain, avait pour objet d'examiner les capacités existantes de la composante militaire de la Mission au regard de ses tâches actuelles et à venir.

33. L'étude a abouti à la formulation de plusieurs recommandations visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et la sécurité de la MINURSO, ainsi que la représentation des genres dans la Mission. Les mesures suivantes y sont notamment préconisées : a) élaboration d'un document d'orientation stratégique pour l'ensemble de la Mission ; b) modernisation du Centre d'opérations conjoint et du Centre d'opérations militaires ; c) amélioration des procédures d'évacuation sanitaire primaire ; d) examen des processus de gestion des risques à l'ouest du mur de sable ; e) construction de zones de sécurité dans les bases d'opérations ; f) lancement d'un réseau pour les soldates de la paix.

34. La Mission prévoit de réaliser en 2025/26 une autoévaluation dans le cadre de laquelle elle procédera, en coordination avec le Service de la lutte antimines, à des examens du plan de travail relatif à la lutte antimines, afin d'en garantir l'efficacité opérationnelle et l'alignement stratégique. Dans le cadre de l'évaluation transversale, la Mission fera le point sur la mise en œuvre de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, en particulier en ce qui concerne le cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance visant à assurer un contrôle global des missions.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2023/24)	Montant alloué (2024/25)	Dépenses prévues (2025/26)	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) – (2)	(5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	6 792,9	6 449,8	7 744,1	1 294,3	20,1
Contingents	935,7	896,7	1 061,2	164,5	18,3
Police des Nations Unies	54,0	78,6	95,8	17,2	21,9
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Total partiel	7 782,6	7 425,1	8 901,1	1 476,0	19,9
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	17 252,1	17 278,8	18 141,7	862,9	5,0
Administrateurs recrutés sur le plan national	254,7	287,8	288,6	0,8	0,3
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	6 476,8	6 691,6	6 694,1	2,5	0,0
Volontaires des Nations Unies	825,3	795,4	806,6	11,2	1,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	202,5	248,2	265,6	17,4	7,0
Personnel fourni par des gouvernements	–	32,9	41,5	8,6	26,1
Total partiel	25 011,4	25 334,7	26 238,1	903,4	3,6
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	33,1	48,8	14,8	(34,0)	(69,7)
Voyages officiels	571,8	521,8	615,5	93,7	18,0
Installations et infrastructures	4 049,2	5 305,3	6 010,9	705,6	13,3
Transports terrestres	1 387,1	1 757,8	2 502,0	744,2	42,3
Opérations aériennes	17 410,4	20 175,0	17 887,8	(2 287,2)	(11,3)
Opérations maritimes ou fluviales	62,2	95,0	57,0	(38,0)	(40,0)
Communications et informatique	2 487,7	2 796,0	3 416,2	620,2	22,2
Santé	90,7	263,4	221,4	(42,0)	(15,9)
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	5 322,9	5 068,2	5 943,6	875,4	17,3
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	31 415,1	36 031,3	36 669,2	637,9	1,8
Montant brut	64 209,1	68 791,1	71 808,4	3 017,3	4,4
Recettes provenant des contributions du personnel	2 976,4	2 849,0	3 095,2	246,2	8,6
Montant net	61 232,7	65 942,1	68 713,2	2 771,1	4,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	384,5	519,0	519,0	–	–
Total	64 593,6	69 310,1	72 327,4	3 017,3	4,4

^a Dont des contributions d'une valeur de 235 000 dollars provenant du Gouvernement marocain et d'une valeur de 284 000 dollars provenant du Gouvernement algérien.

B. Contributions non budgétisées

35. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	3 570,2
Total	3 570,2

^a Y compris les montants estimatifs de la valeur locative des terrains et des locaux fournis par des gouvernements, des droits d'atterrissage aux aéroports et des redevances aéroportuaires.

C. Gains d'efficience

36. Il est tenu compte dans les prévisions de dépenses pour l'exercice 2025/26 des mesures ci-après, qui visent à accroître l'efficience :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Mesure prévue</i>	<i>Gain prévu</i>
Opérations aériennes	Réduction de la flotte d'aéronefs de trois à deux hélicoptères	3 223,5
Total		3 223,5
Budget approuvé pour 2024/25		68 791,1
Gains d'efficience par rapport au budget approuvé (en pourcentage)		4,7

37. La Mission a pris la décision stratégique de réduire sa flotte d'hélicoptères d'une unité afin d'optimiser les ressources et l'efficacité opérationnelles. Elle compte augmenter largement l'utilisation des aéronefs restants et réduire les coûts, y compris les dépenses liées à la location, aux avions et au carburant. Malgré la réduction de la flotte, elle maintient son système de soutien logistique global dans sa zone de responsabilité. Les hélicoptères disponibles sont ainsi utilisés de manière optimale et permettent de préserver la capacité opérationnelle de la Mission.

D. Taux de vacance

38. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2025/26 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

(En pourcentage)

Catégorie	Taux effectif			Taux approuvé 2024/25	Taux proposé 2025/26
	2021/22	2022/23	2023/24		
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	10,6	10,1	9,6	11,5	8,3
Contingents	(11,1)	(3,7)	—	—	—
Police des Nations Unies	83,3	83,3	83,3	83,3	83,3
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	9,8	13,1	10,3	9,2	9,2
Personnel recruté sur le plan national					
Administrateurs	—	—	—	—	—
Agents des services généraux	6,2	7,5	7,5	7,5	8,1
Volontaires des Nations Unies					
Volontaires recrutés sur le plan international	27,8	41,2	11,8	11,8	11,8
Volontaires recrutés sur le plan national	—	—	—	—	—
Emplois de temporaire ^a					
Personnel recruté sur le plan international	—	—	—	—	—
Administrateurs recrutés sur le plan national	—	—	—	—	—
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	—	—	—	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	100,0	100,0	100,0	90,0	90,0

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

39. Les taux de vacance ayant servi à l'établissement du budget ont été calculés en tenant compte du taux de vacance moyen sur 12 mois, de janvier à décembre 2024, ou du taux de vacance effectif au 31 décembre 2024, ainsi que des prévisions relatives au déploiement du personnel en tenue. Cette méthode est conforme aux orientations générales visant à améliorer l'exactitude et la cohérence des taux de vacance retenus aux fins de l'établissement des projets de budget pour l'exercice 2025/26 et à garantir que les taux proposés sont fondés, dans toute la mesure possible, sur les taux effectifs.

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

40. Les ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, calculées sur la base des taux standard de remboursement au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome, s'élèvent à 233 400 dollars et se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montants prévus		
	Contingents	Unités de police constituées	Total
Matériel majeur	157,9	–	157,9
Soutien logistique autonome	75,5	–	75,5
Total	233,4	–	233,4

F. Formation

41. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2025/26 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Voyages officiels	
Voyages au titre de la formation	160,5
Fournitures, services et matériel divers	
Frais, fournitures et services liés à la formation	126,3
Total	286,8

42. Le nombre de participants prévus pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	Personnel recruté sur le plan international			Personnel recruté sur le plan national			Militaires et personnel de police		
	Nombre effectif (2023/24)	Nombre prévu (2024/25)	Nombre proposé (2025/26)	Nombre effectif (2023/24)	Nombre prévu (2024/25)	Nombre proposé (2025/26)	Nombre effectif (2023/24)	Nombre prévu (2024/25)	Nombre proposé (2025/26)
Formation interne	126	125	124	161	197	228	205	787	784
Formation externe ^a	10	29	38	20	28	34	1	1	3
Total	136	154	162	181	225	262	206	788	787

^a Comprend les cours assurés à la Base de soutien logistique des Nations Unies et ailleurs, hors de la zone de la Mission.

43. Les membres du personnel recruté sur le plan international et du personnel recruté sur le plan national seront plus nombreux à participer aux séances de formation interne et des cours de formation seront proposés sur les nouveaux camions (pour les techniciens du transport terrestre), l'analytique avancée des données, l'aviation, les communications et l'informatique, la logistique, les services médicaux, l'ingénierie, les questions de genre, et la gestion des approvisionnements et des biens.

G. Voyages officiels à des fins autres que la formation

44. Les ressources nécessaires au titre des voyages officiels à des fins autres que la formation pour l'exercice 2025/26 sont estimées à 456 600 dollars et se répartissent comme suit :

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Nombre de voyages- personnes prévus</i>	<i>Montant (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Pourcentage du budget total (2024/25)</i>	<i>Pourcentage du budget total (2025/26)</i>
Voyages dans la zone de la Mission	2 795	168,3	0,2	0,2
Voyages hors de la zone de la Mission	87	286,7	0,4	0,4
Total	2 882	455,0		

45. Les voyages officiels que la MINURSO a prévu d'effectuer pour s'acquitter de son mandat comprennent une série de voyages à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission aux fins suivantes : consultations politiques et réunions avec des parties prenantes locales, régionales et internationales ; visites de coordination militaire ; participation à des conférences thématiques et fonctionnelles ; déplacements dans la zone de la Mission visant principalement à apporter un soutien logistique essentiel aux bases d'opérations et au Bureau de liaison de Tindouf.

H. Analyse des ressources proposées au titre des opérations aériennes

46. Les taux d'utilisation des heures de vol pour les exercices de 2021/22 à 2023/24, les heures de vol approuvées pour 2023/24 et 2024/25 et les heures proposées pour l'exercice 2025/26 sur la base des nouvelles directives¹ s'établissent comme suit :

Type d'aéronef	Taux d'utilisation effectif des heures de vol (en pourcentage)				Heures de vol				
	2021/22	2022/23	2023/24	Moyenne (de 2021/22 à 2023/24)	Nombre d'heures approuvé		Nombre d'heures prévu dans les directives 2025/26	Nombre d'heures proposé 2025/26	Variation
					2023/24	2024/25			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) = (8) – (6)
Avions	79,2	118,7	109,0	101,9	1 220	1 008	1 220	1 220	212
Hélicoptères	66,5	24,9	58,0	49,6	2 453	2 115	1 422	1 422	(693)
Total					3 673	3 123	2 642	2 642	(481)

¹ Les missions qui ont utilisé au moins 90 % de leurs heures de vol au cours du dernier exercice (en l'occurrence, 2023/24) peuvent proposer le maintien du même nombre d'heures de vol pour le type d'aéronef concerné (avion ou hélicoptère). Pour celles dont le taux d'utilisation est en deçà de 90 %, on retient soit la moyenne des taux enregistrés au cours des trois derniers exercices, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, soit le taux d'utilisation du dernier exercice (en l'occurrence, 2023/24) si ce taux est plus élevé. Le taux retenu est ensuite appliqué aux heures de vol approuvées pour l'exercice le plus récent (en l'occurrence, 2023/24) pour obtenir le nombre d'heures de vol proposé. Des dérogations peuvent être envisagées au cas par cas, si des justifications convaincantes sont présentées. Pour que les missions disposent de la latitude dont elles ont besoin pour s'adapter à leur environnement opérationnel, le nombre total d'heures de vol calculé conformément aux directives peut être réparti entre les différents types d'aéronefs en fonction des besoins. Un coefficient de déploiement tardif de 50 % est appliqué pour les nouveaux aéronefs, des dérogations pouvant être envisagées en cas de reconfiguration majeure de la flotte aérienne.

47. La flotte aérienne de la Mission passe de cinq à quatre aéronefs (réduction du nombre d'hélicoptères de trois à deux et maintien de deux avions), l'objectif étant d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de faciliter les déplacements du personnel et le transport des articles de survie dans la zone de la Mission. Ces propositions tiennent compte des spécificités de l'environnement local et des restrictions à la liberté de circulation, qui font des moyens aériens le seul mode de transport efficace vers certains endroits. Le nombre d'avions et d'heures de vol est conforme aux directives et déterminé en fonction des habitudes d'utilisation des heures de vol de la Mission. La baisse du taux d'utilisation des hélicoptères peut être attribuée à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), à la reprise du conflit au Sahara occidental en novembre 2020 et aux préoccupations de l'Organisation de l'aviation civile internationale en matière de sécurité, qui ont conduit au rapatriement de trois hélicoptères Mi-8 le 25 septembre 2022. Le déploiement tardif de deux hélicoptères Bell 412 et d'un hélicoptère Mi-8 entre mars et juin 2023 a entraîné des lacunes opérationnelles, limitant le nombre de vols de patrouille aérienne militaire.

I. Activités relatives aux programmes

48. Les dépenses prévues au titre des activités relatives aux programmes pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant proposé</i>	<i>Réalisation escomptée correspondante</i>
Services de détection des mines et de déminage	3 462,4	1.3
Total	3 462,4	

49. En 2025/26, la Mission continuera d'accorder la priorité à la sûreté et à la sécurité en adoptant une approche globale axée sur la protection du personnel et sur l'efficacité opérationnelle. Elle mènera principalement des activités essentielles telles que l'inspection des routes, l'escorte de convois et la fourniture de conseils techniques dans le cadre des enquêtes menées sur les sites où auraient eu lieu des frappes de drones. Elle offrira également son expertise concernant les tirs de gros calibre et mènera des activités de sensibilisation aux risques des engins explosifs. Elle appuiera les mouvements logistiques à l'est du mur de sable et analysera les données existantes sur la contamination par les mines et les engins explosifs, en veillant à ce que les bases d'opérations échangent des informations actualisées en vue de protéger les soldats de la paix.

50. Si les conditions le permettent, la Mission prévoit de remettre à disposition, à l'issue d'enquêtes techniques, d'opérations de déminage manuel et d'activités de dépollution de champ de bataille, 5 millions de mètres carrés de zones qui étaient contaminées par des mines et des engins explosifs dont la dangerosité avait été confirmée. Cette stratégie permettra d'élargir l'accès des observateurs militaires et de créer un passage plus sûr pour les populations locales. Afin de maintenir sa capacité opérationnelle, la MINURSO conservera un corps permanent de spécialistes pour la neutralisation des explosifs et munitions, les activités de dépollution et l'appui aux enquêtes, ce qui lui permettra de répondre rapidement aux nouveaux besoins et de limiter autant que possible les risques encourus par le personnel.

51. Par ailleurs, la MINURSO continuera de se concerter avec les parties au conflit au sujet des initiatives de lutte antimines, d'assurer l'inspection des routes et de

faciliter, à la demande, les enquêtes d'experts sur les attaques aériennes présumées. Elle formera et sensibilisera, peu après leur arrivée, les membres du personnel civil et militaire nouvellement recrutés ou affectés à la Mission aux mesures de sécurité relatives aux engins explosifs. Elle renforcera également les capacités des acteurs locaux de la lutte antimines, notamment du Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines, dans le cadre de réunions de coordination régulières. L'Armée royale marocaine continuera de se charger des activités de déminage à l'ouest du mur de sable, la MINURSO prévoyant de fournir des conseils techniques à la demande.

52. Le programme de travail et les ressources nécessaires au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2025/26 ont fait l'objet d'un examen approfondi par le Comité d'examen des programmes du Service de la lutte antimines.

III. Analyse des variations²

	<i>Variation</i>	
Observateurs militaires	1 294,3	20,1 %

53. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) la hausse des dépenses afférentes à l'indemnité de subsistance (missions), les taux révisés entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025 étant supérieurs aux taux appliqués dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25 ; b) l'application d'un taux de vacance de postes moins élevé (8,3 %, contre 11,5 % dans le budget approuvé).

	<i>Variation</i>	
Contingents	164,5	18,3 %

54. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par ce qui suit : a) contrairement à ce qui avait été fait dans le budget approuvé pour 2024/25 et sur la base des dépenses observées par le passé, il n'est pas prévu d'appliquer de retenues aux remboursements devant être effectués au titre des contingents pour cause de matériel majeur manquant ou défectueux ; b) les dépenses afférentes à l'indemnité de subsistance (missions) seront plus élevées, les taux révisés entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025 étant supérieurs aux taux appliqués dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25.

	<i>Variation</i>	
Police des Nations Unies	17,2	21,9 %

55. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par la hausse des dépenses afférentes à l'indemnité de subsistance (missions), les taux révisés entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025 étant supérieurs aux taux appliqués dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25.

² Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	862,9	5,0 %

56. L'augmentation des ressources demandées tient principalement aux traitements revus à la hausse comme suite à la révision du barème des traitements, par rapport aux traitements inscrits au budget approuvé pour 2024/25.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	17,4	7,0 %

57. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par la hausse des traitements, comme suite à la révision du barème des traitements, par rapport aux traitements prévus dans le budget approuvé pour 2024/25.

	<i>Variation</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	8,6	26,1 %

58. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à la hausse des dépenses afférentes à l'indemnité de subsistance (missions), les taux révisés entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025 étant supérieurs aux taux appliqués dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25.

	<i>Variation</i>	
Consultants et services de consultants	(34,0)	(69,7 %)

59. La diminution des ressources demandées s'explique principalement par le fait qu'il n'est plus prévu d'avoir recours aux services d'un(e) consultant(e) en graphisme. Cette diminution est en partie contrebalancée par la nécessité de faire appel à des services de consultants pour renforcer les capacités de gestion de projet dans l'ensemble de la Mission, en vue d'améliorer l'organisation, le suivi et la communication de l'information, ainsi que l'exécution globale des projets.

	<i>Variation</i>	
Voyages officiels	93,7	18,0 %

60. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à des frais de voyage et un nombre de voyages plus élevés que ceux prévus dans le budget 2024/25, la Mission prévoyant de reprendre ses voyages essentiels vers les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable, ainsi qu'à l'augmentation des voyages liés à la formation, certaines sessions de formation devant être suivies en personne pour obtenir un apprentissage complet et une certification adéquate.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	705,6	13,3 %

61. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par les raisons suivantes : a) le contrat de services d'appui technique devrait être pleinement exécuté dans les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable et inclure des services essentiels, en particulier en ce qui concerne la sécurité incendie de l'aviation,

l'entretien des équipements de sécurité, les transports locaux et l'amélioration des conditions de vie dans les cinq bases d'opérations ; b) un système solaire hybride diesel-photovoltaïque de 100 kilowatts sera acquis afin que la Mission soit plus indépendante sur le plan énergétique et moins dépendante au combustible diesel, et produise une énergie plus durable.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	744,2	42,3 %

62. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) le remplacement de 10 véhicules (des minibus, des fourgonnettes, des camionnettes à plateau, un camion-citerne avitailleur et des camions à système de transport palettisé) ayant atteint la fin de leur durée de vie utile ou dont la remise en état ne serait pas économiquement justifiée, conformément au plan quinquennal de remplacement du parc automobile, et l'acquisition de deux camions-citernes à eau et de deux camions à système de transport palettisé ; b) l'achat de pièces de rechange, le parc automobile vieillissant nécessitant des réparations plus fréquentes et imprévues ; c) l'acquisition d'un système de suivi des véhicules, qui remplacera le système CarLog actuel, l'objectif étant d'accroître la sécurité du personnel au moyen d'une surveillance des déplacements en temps réel.

	<i>Variation</i>	
Opérations aériennes	(2 287,2)	(11,3 %)

63. La diminution des ressources demandées s'explique principalement par la reconfiguration de la flotte d'hélicoptères, à savoir la réforme ou la cession d'un hélicoptère utilitaire léger (Bell 412), les hélicoptères étant moins utilisés du fait des restrictions à la liberté de circulation imposées aux patrouilles aériennes à l'est du mur de sable. Cette diminution est contrebalancée en partie par l'augmentation des frais contractuels d'exploitation des avions.

	<i>Variation</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(38,0)	(40,0 %)

64. La diminution des ressources demandées tient principalement au fait qu'il est prévu d'acquérir moins de conteneurs maritimes destinés au transport de matériel que ce qui était prévu dans le budget approuvé pour l'exercice 2024/25, la quantité de matériel de génie et de pièces détachées à acheter devant diminuer.

	<i>Variation</i>	
Communications et informatique	620,2	22,2 %

65. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) la hausse de la part du coût des services d'appui centralisés revenant à la Mission, notamment en ce qui concerne les services associés aux répéteurs et aux liaisons louées ; b) le remplacement de matériel informatique obsolète.

	<i>Variation</i>	
Santé	(42,0)	(15,9 %)

66. La diminution des ressources demandées s'explique principalement par le fait qu'il n'est pas prévu d'acheter de tests PCR.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	875,4	17,3 %

67. L'augmentation des ressources demandées s'explique principalement par : a) la hausse des coûts contractuels afférents aux services de lutte antimines, essentiellement en raison des frais de mise en route du contrat d'approvisionnement en carburant et du remplacement du matériel ; b) la hausse des dépenses de fret et des dépenses connexes, compte tenu de l'acquisition prévue d'un plus grand nombre de biens à transporter par ce biais ; c) le recrutement sur le plan international d'un(e) vacataire devant assumer les fonctions d'infirmier(ère) et assister le (la) médecin (membre du personnel civil), ainsi que d'un(e) vacataire qui viendrait renforcer les capacités de lutte contre les incendies des moyens aériens.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

68. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MINURSO portent sur les points suivants :

- a) ouverture de crédits de 71 808 400 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 ;
- b) mise en recouvrement du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, à raison de 5 984 033 dollars par mois.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 78/307 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

<i>Décision ou demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Demande que les futurs projets de budget soient établis de façon qu'il soit possible de moduler les ressources des composantes Appui des missions, notamment en ce qui concerne les effectifs et les dépenses opérationnelles, en fonction de l'évolution des autres composantes, et comprennent des indicateurs standard (par. 27)	Pour l'exercice 2024/25, le ratio d'appui à la Mission (c'est-à-dire le nombre de personnes occupant des fonctions d'appui et de sécurité pour 1 000 membres du personnel de la mission) est de 444,9, contre 441,5 pour l'exercice 2019/20
Prie le Secrétaire général d'envisager, dans le cadre de l'établissement des projets de budget, de faire davantage appel à du personnel recruté sur le plan national, compte étant tenu du mandat et des besoins de la Mission (par. 34)	La Mission continuera de prendre en considération la question de la modulation des ressources de sa composante Appui dans ses rapports budgétaires
Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les	La Mission continuera d'examiner ses besoins en personnel à la lumière de ses priorités et s'efforcera, dans toute la mesure possible, de transformer des postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national. On trouvera des informations détaillées dans le complément d'information sur les prévisions budgétaires Il n'est pas proposé de transformer d'emploi soumis à recrutement international en emploi soumis à recrutement national Seule activité de la MINURSO relative aux programmes, la lutte antimines joue un rôle de premier plan dans l'instauration d'un climat de confiance et concourt directement au mandat de la Mission relatif à la réduction des menaces liées aux engins explosifs Les produits sont présentés dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats et reliés à des réalisations et résultats concrets. Des informations détaillées, notamment concernant les liens entre les activités relatives aux programmes et le mandat, sont présentées à la section II.I du présent rapport et dans le complément d'information sur les prévisions budgétaires

organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81)

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

(A/78/744/Add.12 et résolution 78/307 de l'Assemblée générale)

Le Comité consultatif rappelle que le Conseil de sécurité a noté avec une vive préoccupation l'augmentation de la quantité de désinformation et de mésinformation dirigées contre les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (voir S/PRST/2022/5). Il rappelle également que l'Assemblée générale a demandé une coordination et un suivi efficaces s'agissant des questions liées à la désinformation (voir la résolution 76/227 de l'Assemblée, par. 18). Prenant note des informations qui lui ont été communiquées concernant la désinformation et la mésinformation, le Comité consultatif est d'avis que les ressources consacrées à cette problématique devraient être réexaminées dans toutes les missions de maintien de la paix afin de déployer, dans le cadre des ressources existantes, une solution d'ensemble qui soit cohérente et économique, dans la mesure du possible. Il considère donc qu'il faut envisager une approche coordonnée de la lutte contre la désinformation dans toutes les opérations de maintien de la paix, sous la supervision générale du Département de la communication globale, selon qu'il sera utile, et avec l'appui voulu du Siège, approche qui devrait intégrer les fonctions assurées par le (la) spécialiste de l'information (P-3) et tendre à la répartition des ressources la plus efficace et rationnelle, y compris par la réaffectation des postes vacants. Aussi recommande-t-il que le poste de spécialiste de l'information (adjoint(e) de 1^{re} classe) ne soit pas créé à ce stade et compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale des informations à ce sujet dans le prochain projet de budget. Le Comité consultatif revient sur la question de la désinformation et de la mésinformation dans son rapport sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général (A/78/744, par. 15)

Le (la) spécialiste de l'information (P-3) joue un rôle essentiel dans la communication stratégique de la MINURSO car il (elle) dirige les efforts de lutte contre la désinformation et les discours haineux, un domaine prioritaire du mandat de la Mission. Pour s'acquitter de ses tâches, il (elle) se coordonne étroitement avec le Département de la communication globale et le Département des opérations de paix et collabore activement avec l'équipe du Département des opérations de paix chargée de la mésinformation et de la désinformation, tout en étudiant des outils numériques innovants et en mettant en œuvre des programmes de formation complets pour le personnel civil et militaire afin de renforcer les capacités de communication de la Mission et de contrer les éventuelles menaces liées à l'information

Demande ou recommandation

Le Comité consultatif, notant que les restrictions à la liberté de circulation ont été assouplies et que le transport terrestre est, dans l'ensemble, plus économique que le transport aérien, encourage la Mission à utiliser davantage les moyens de réapprovisionnement terrestres au lieu du transport aérien, dans la mesure du possible. Il compte que des informations à jour seront communiquées à l'Assemblée générale au moment où celle-ci examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget. Le Comité revient sur les opérations aériennes dans son rapport sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général [A/78/744, par. 23 d)]

Le Comité consultatif prend note des efforts déployés par la Mission pour améliorer son empreinte écologique et son efficacité énergétique et compte que les centrales photovoltaïques permettront de réaliser de nouveaux gains d'efficacité dont les détails pour chaque site figureront dans les prochains rapports (par. 29).

Mesures prises

Dans le contexte logistique actuel, les moyens de réapprovisionnement terrestres sont devenus la principale méthode de transport des marchandises en vrac dans la zone d'opérations. Ces réseaux sont essentiels au maintien de la continuité de la chaîne d'approvisionnement

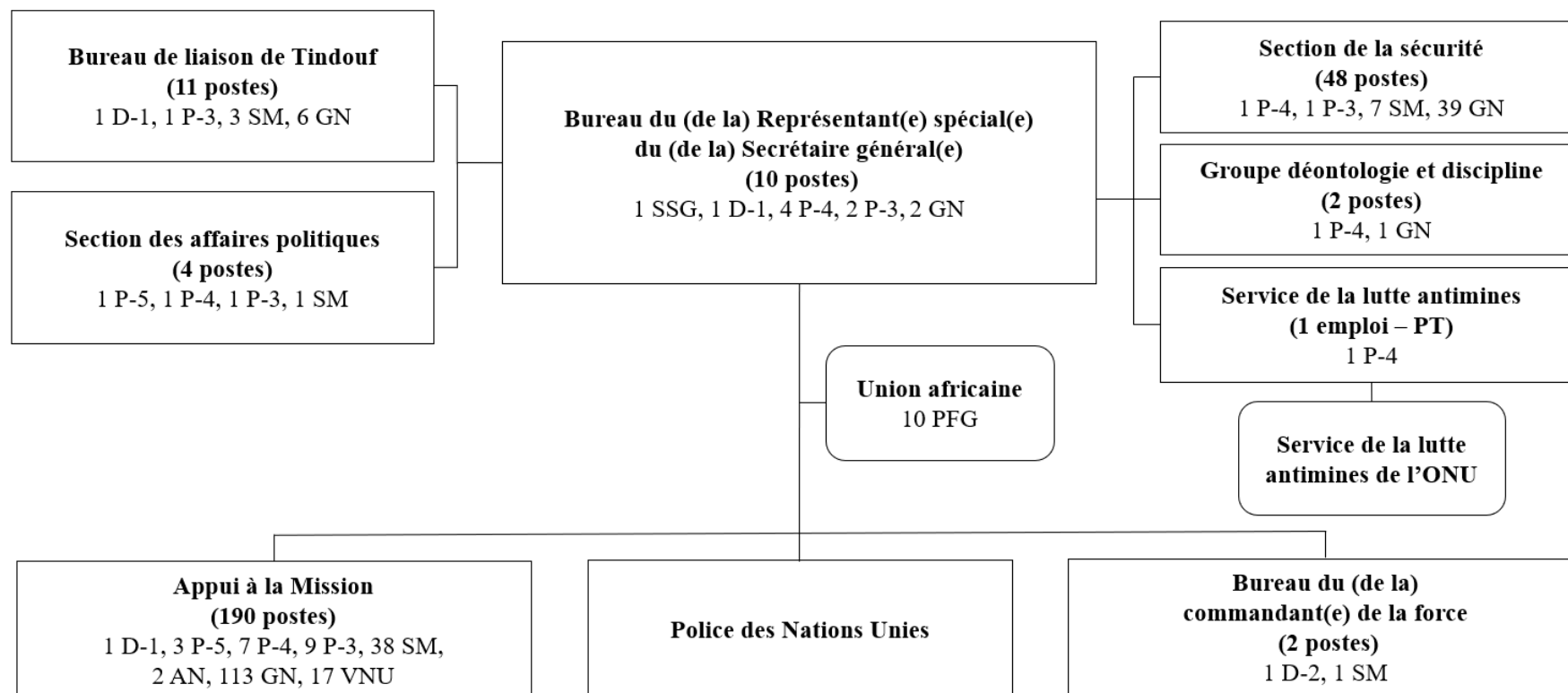
Les moyens aériens, quant à eux, ont été stratégiquement affectés à des missions plus spécialisées et plus urgentes. Ils sont principalement utilisés pour le transport du personnel de la Mission, la livraison de denrées alimentaires et l'exécution de protocoles d'intervention rapide dans les situations d'urgence. Ces fonctions essentielles étant assurées en priorité par les moyens aériens, il importe, du point de vue stratégique, de maintenir des capacités en matière de mobilité et d'intervention rapide et de réserver les voies terrestres au transport de marchandises en vrac

La Mission évaluera de manière exhaustive les gains d'efficacité à l'issue d'un cycle de collecte de données d'une durée d'un an. À ce jour, des systèmes solaires ont été mis en place dans cinq bases d'opérations, mais leur mise en œuvre en étant à ses débuts, elle ne répond pas encore aux critères d'évaluation établis. Un rapport détaillé sera établi lorsqu'une année complète de données sera disponible, afin de garantir une évaluation précise et complète de l'exécution de ce projet

Annexe

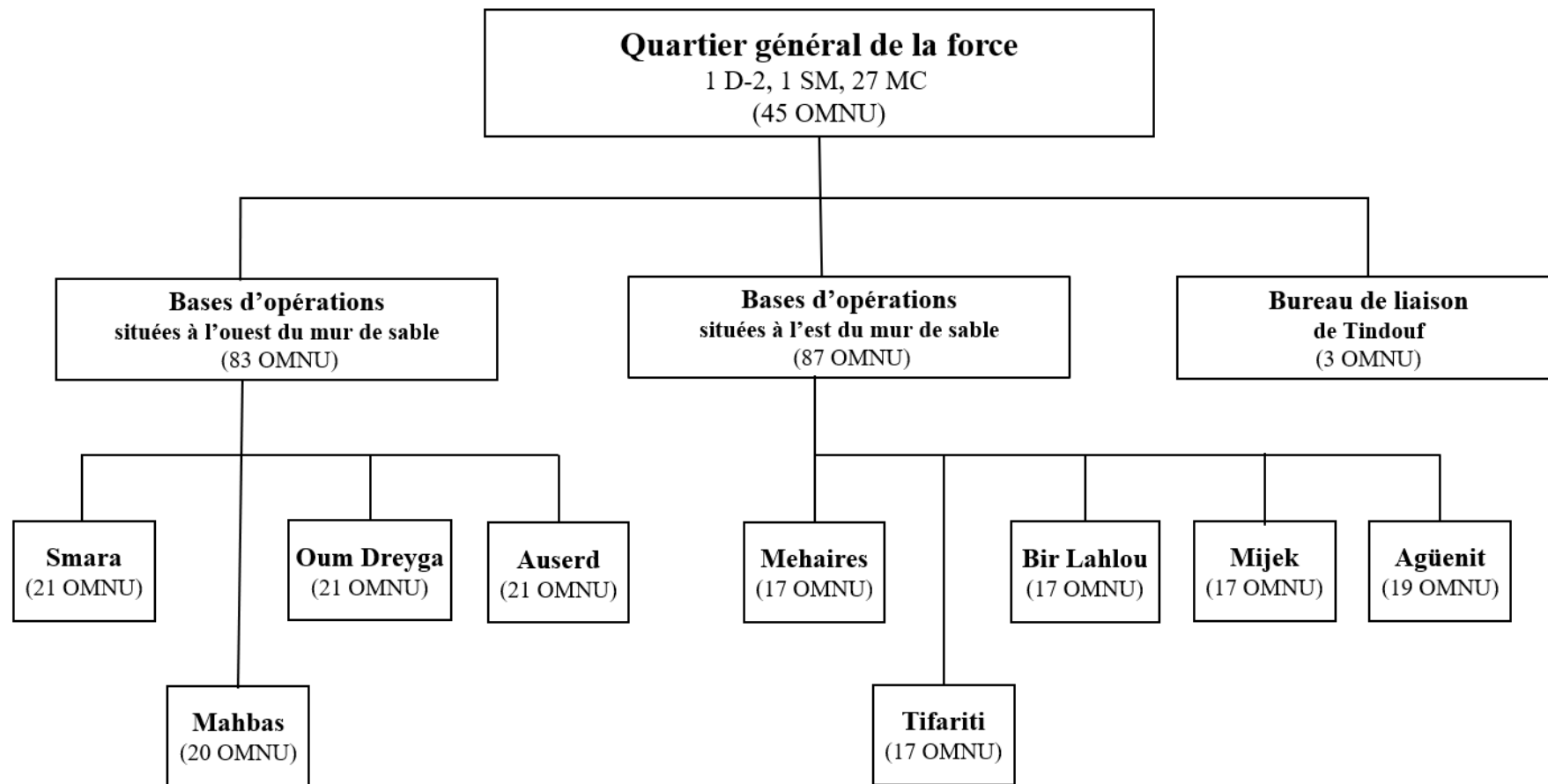
Organigrammes

A. Organigramme de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (2025/26)



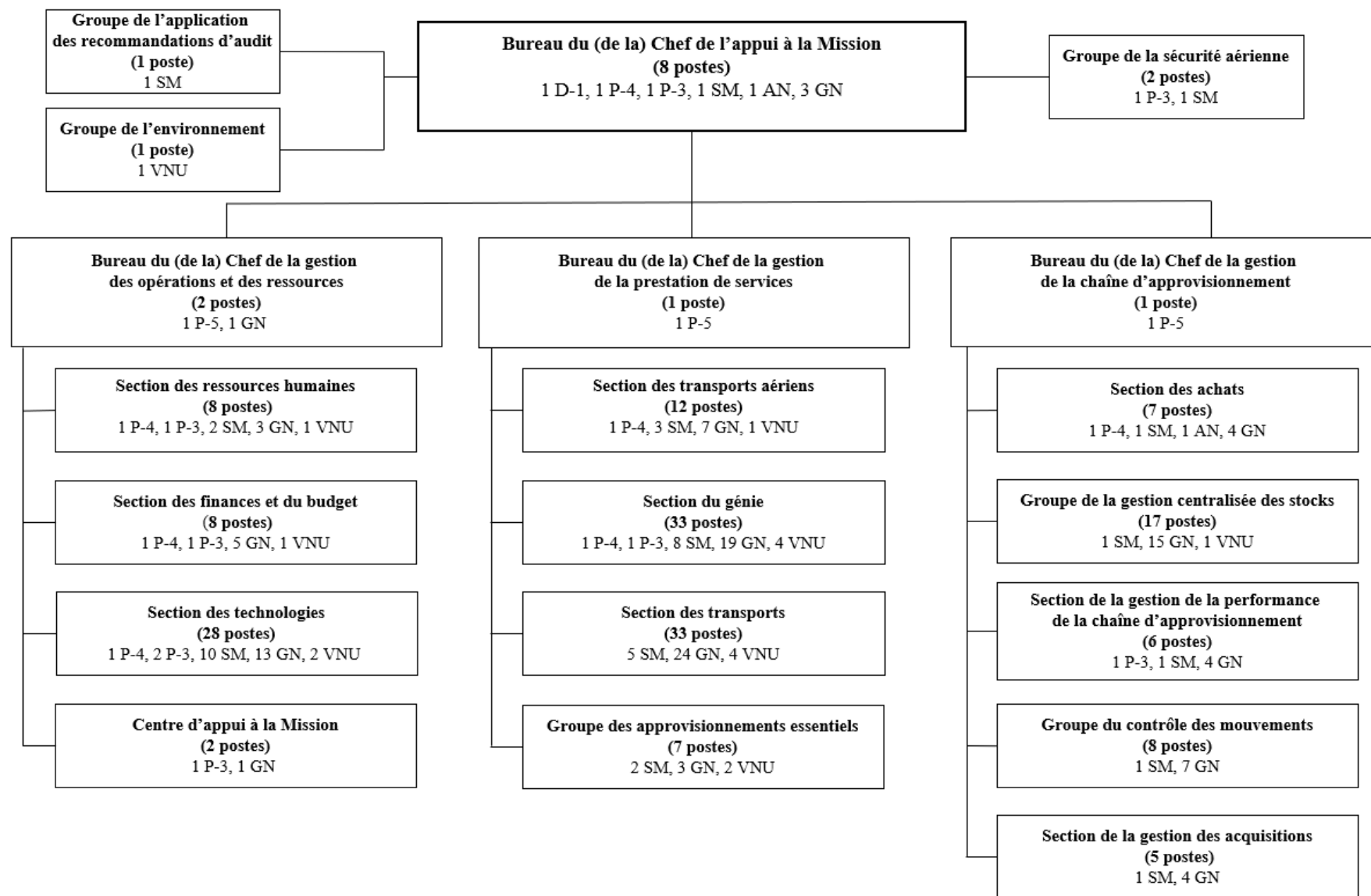
Abréviations : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; D = directeur(trice) ; GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ; P = administrateur(trice) ; PFG = personnel fourni par des gouvernements ; PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

B. Composante militaire



Abréviations : D = directeur(trice) ; MC = membre des contingents ; OMNU = observateur(trice) militaire des Nations Unies ; SM = agent(e) du Service mobile.

C. Appui à la Mission



Abréviations : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; D = directeur(trice) ; GN = agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national ; P = administrateur(trice) ; SM = agent(e) du Service mobile ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

Carte



Map No. 3691 Rev. 99 UNITED NATIONS
January 2025

Office of Information and Communications Technology
Geospatial Information Section